

Annnonce d'un décès

ORGANISATION Présentiel
MOYENS Salle équipée et pouvant accueillir le nombre de participants Remise à chaque participant d'une documentation de soutien pédagogique
DUREE 1 jour(s)
PUBLIC Médecins, Infirmiers
PRE-REQUIS Aucun
Une attestation de formation sera envoyée.
FORMATEUR

CONTEXTE

L'annonce d'un décès est un acte profondément humain, qui engage la responsabilité, la sensibilité et la posture professionnelle des soignants. Elle ne se résume pas à une simple transmission d'information : elle constitue un moment crucial pour les proches, qui marque souvent le début de leur processus de deuil. Pour les professionnels, c'est également un moment chargé émotionnellement, qui peut laisser une trace durable s'il n'est pas bien préparé.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

OBJECTIF GENERAL

Cette formation vise à :

- savoir annoncer un événement brutal de manière professionnelle
- donner une réponse professionnelle à des personnes dans la souffrance

OBJECTIFS SPECIFIQUES

A l'issue de la formation les participants seront capables de :

- Identifier les enjeux humains et professionnels de l'annonce d'un décès.
- Savoir préparer et mener un entretien d'annonce avec une posture adaptée.
- Comprendre les spécificités liées aux décès en lien avec un dommage lié aux soins.
- Intégrer les recommandations de la HAS dans sa pratique.
- Prévenir les conflits et les contentieux par une communication transparente

DESCRIPTION / CONTENU

INTRODUCTION

- Présentation du formateur, du programme et des objectifs
- Positionnement des stagiaires : questions, attentes, difficultés
- Evaluation préformation

CONTENU

"La famille ou les proches sont prévenus dès que possible et par tous les moyens appropriés de l'aggravation de l'état du malade et du décès de celui-ci" Article R1112-69 du Code de santé Publique.

Les recommandations de diverses institutions dont l'IGAS indiquent qu'il est souhaité que ce soit un médecin qui annonce le décès.

L'IMPACT DE L'ANNONCE D'UN DECES

- un effondrement émotionnel, de la sidération à la colère
- un sentiment de culpabilité ou d'injustice
- un besoin immédiat de compréhension, de détails, de sens
- un souvenir marquant, qui influence durablement leur rapport au deuil et à l'équipe soignante

LA PREPARATION D'UN ENTRETIEN D'ANNONCE DE DECES

- les exigences de l'annonce du décès pour le praticien
- temps à accorder
- personnalisation de l'accueil
- organisation
- déroulement de l'annonce
 - se présenter clairement,
 - annoncer la nouvelle de manière directe mais respectueuse,
 - laisser place à l'émotion, au silence,



- répondre aux questions sans précipitation.
- informations à aborder
 - circonstances du décès,
 - éventuels gestes de réanimation,
 - possibilité de voir le défunt,
 - démarches à suivre (certificat, obsèques, etc.)

LA GESTION D'UN DECES SUITE A UN DOMMAGE LIE AUX SOINS

- Procédure d'annonce
 - Respecter les recommandations de la HAS en matière de communication après événement indésirable grave (EIG).
 - Être transparent sur les faits connus, sans précipiter une conclusion sur la responsabilité.
 - Associer la direction, le médecin responsable et, si besoin, la cellule de gestion des risques.
- Dispositif de déclaration
 - Déclaration d'événement indésirable grave (EIG) à l'ARS.
 - Analyse des causes et retours d'expérience en équipe.
 - Information et accompagnement des familles.

Exercice proposé en formation : jeu de rôle autour d'un entretien d'annonce, avec analyse collective de la posture adoptée.

LES RECOMMANDATIONS DE LA HAS

- une communication transparente, empathique, sans jargon médical,
- la mise en œuvre d'une démarche de vérité et d'humanité,
- un accompagnement post-événement, notamment en cas d'erreur médicale,
- une analyse systémique des événements graves, pour éviter la répétition.

Document support : fiche "Annonce d'un dommage associé aux soins" – HAS

BILAN DE LA FORMATION

- Tour de table : retour des stagiaires au regard des objectifs présentés
- Evaluation post-formation

METHODE PEDAGOGIQUE

- Apports théoriques, méthodologiques et réglementaires
- Analyse réflexive de pratiques, retours d'expériences
- Exercices d'application pratique, mises en situation

MODALITES D'EVALUATION

L'évaluation de la formation au regard des objectifs visés se fera à plusieurs niveaux :

En début de formation :

- Positionnement initial durant le tour de table et l'évaluation réalisée pré-formation

En fin de formation :

- Évaluation de la satisfaction et des réactions des apprenants : au travers des tours de table et des questionnaires de satisfaction
- Évaluation des acquis : au travers de l'évaluation réalisée post-formation et des mises en situation

Après la formation :

- Suivi à froid (questionnaire dans l'extranet, 3 mois après la formation) pour mesurer le transfert des acquis en situation professionnelle et l'impact sur les pratiques.